

Mgr Bruskevitz invite les catholiques à accepter le martyr plutôt que de financer la culture de mort

Author : Jeanne Smits

Categories : [Jeanne Smits](#), [Points non négociables](#), [points non négociables](#), [Riposte Catholique](#)

Date : 2 février 2012



Les évêques américains sont mobilisés contre le plan de santé Obama. Après mon cher confrère Daniel Hamiche qui a traduit la lettre du cardinal [Donald Wuerl](#), à [lire](#) dans la rubrique Americatho sur Riposte catholique, je vous propose une autre réaction très ferme.

C'est par une forte [lettre](#) à ses ouailles que l'évêque de Lincoln, Nebraska, Mgr Fabian D. Bruskevitz, a dénoncé l'obligation faite à tous les pourvoyeurs d'assurance-santé américains de couvrir le remboursement de la stérilisation et des produits contraceptifs et abortifs. Il a imposé la lecture intégrale et « obligatoire » de sa lettre lors de toutes les messes dominicales du diocèse ces 28 et 29 janvier, au moment des annonces paroissiales. Je vous en propose ma traduction avant d'y ajouter quelques commentaires vus de France...

Au clergé, aux religieux, aux fidèles laïcs du diocèse de Lincoln.

Bien-aimés dans le Christ,

Les évêques catholiques des Etats-Unis, conduits par le cardinal désigné Timothy Dolan, président de la Conférence des évêques catholiques des Etats-Unis, s'unissent pour attirer l'attention de tous les catholiques de notre pays sur une grave offensive contre notre foi, contre nos consciences, et contre notre chère liberté de religion. Je suis heureux d'unir ma voix et mes efforts à ceux de ces Successeurs des Apôtres et de protester de la manière la plus vive contre une obligation – pas même une loi dûment adoptée – décrétée par l'Administration Obama qui impose à tous les catholiques des Etats-Unis de violer leurs consciences et d'apporter leur soutien à l'avortement, à des produits pharmaceutiques abortifs, à la contraception et à la stérilisation.

Comme vous le savez, l'achat d'une assurance-santé par chaque citoyen des Etats-Unis est désormais obligatoire en vertu de la loi fédérale. Cette même loi donne autorité au Secrétaire

de Cabinet pour la Santé et les Services humains sur l'assurance-santé dans son ensemble. Le Secrétaire actuel, Kathleen Sébélius, apostate catholique amère, requiert que toute assurance, y compris privée, couvre obligatoirement la couverture de péchés graves et mauvais. Cela signifie que toutes nos écoles catholiques, nos hôpitaux, nos agences de services sociaux, et assimilés vont être forcés à participer au mal. L'Eglise catholique a supplié le président Obama d'annuler ce décret, mais toutes les supplications ont été accueillies avec mépris et sont tombées sur des oreilles de sourds. Ce décret s'accompagne de nouvelles offensives du gouvernement fédéral contre les services catholiques de secours social (Catholic Relief Services) et contre le travail des évêques dans les services d'aide aux immigrés et aux réfugiés.

La secrétaire Sebelius, en un acte de dérision, a déclaré que ceux qui pourraient bénéficier de l'objection de conscience (quasiment personne) ont un an pour se mettre en conformité, mais qu'au cours de cette année ils devront « adresser » les gens à une assurance qui couvre ces actes mauvais. Nous ne pouvons pas et nous ne voulons pas respecter ce décret injuste. **Comme les martyrs de jadis, nous devons être prêts à accepter des souffrances qui pourront comprendre de lourdes amendes et l'emprisonnement.** Notre liberté religieuse américaine est gravement menacée.

Tous les catholiques sont invités à prier et à faire pénitence pour que cette question trouve une solution. Tous doivent prendre contact avec leurs représentants élus pour protester contre ce scandale et pour insister sur l'adoption d'une loi « Respect de la conscience » qui passe actuellement devant le Congrès.

Avec ma bénédiction pour chacun d'entre vous et pour ceux qui vous sont chers, je suis

Sincèrement vôtre dans le Christ Jésus,

Le très révérend Fabian W. Bruskewitz

Evêque de Lincoln

Dans l'état actuel des choses, on n'imagine rien de semblable en France. Pourtant nos cotisations sociales obligatoires servent à financer l'avortement, plusieurs moyens contraceptifs et contragestifs, la stérilisation contraceptive dans certains cas limités, le dépistage d'anomalies

du foetus aboutissant quasiment toujours à l'avortement, des procédures de procréation artificielle, et nos impôts nationaux et régionaux servent à la promotion de tout cela dans les établissements scolaires et les centres publics d'information de la jeunesse.

On n'a jamais entendu un quelconque responsable religieux demander clairement pour les catholiques leur droit à l'objection de conscience en ces domaines.

La seule échappatoire partielle se trouve dans le choix d'une mutuelle complémentaire qui ne couvre pas la part à charge de l'assuré pour ces procédures ou ces produits, tant que cela dure ; cela reste marginal.

© leblogdejeannesmits

[Réseau Riposte catholique](#)